

Comité de rédaction :

C.A. 38 et 26
BERNARD*
COOPENOIX*
COOP TAIN*
ETS PAYRE*
INOVAPPRO*
LA DAUPHINOISE*
SICA NOIX*
VALSOLEIL*

**Avec le concours
technique de :**
SENURA
FREDON RA

**Chambre d'Agriculture de
l'Isère**
40 Av. Marcelin Berthelot
BP 2608
38036 GRENOBLE Cedex 2
Tél : 04 76 20 68 68

Bulletin technique noyer
Directeur de publication :
J.C. DARLET
Responsable de la rédaction :
G. BOUVET

Imprimeur :
ISAGRI SA
Avenue des Censives – Tillé
BP 50 333
60026 BEAUVAIS

Bulletin technique noyer
uniquement sur abonnement.

La Chambre d'Agriculture de
l'Isère est agréée par le
Ministère chargé de
l'Agriculture pour son activité
de conseil indépendant à
l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques :
Agrément n° IF01762

Les informations présentes dans
ce bulletin ont été vérifiées avec
soin, cependant, les rédacteurs
ne pourront en aucun cas être
tenus pour responsables d'une
erreur ainsi que des
conséquences qui pourraient en
résulter. L'utilisation des produits
phytosanitaires doit se conformer
aux informations présentes sur
l'étiquette, qui ont valeur légale.

Observations issues du BSV
Rhône Alpes cultures
fruitières n°22 du
04/08/2020
à consulter :
[http://draaf.auvergne-rhone-
alpes.agriculture.gouv.fr](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

AVARIES CLIMATIQUES / AVANCEMENT DE LA VEGETATION

Un coup de vent a sévi en fin d'après-midi mercredi 22 juillet, touchant principalement les communes de Saint Marcellin et Saint Sauveur mais aussi Chatte, Saint Romans et Saint Bonnet de Chavagne. Sur les deux premières communes, un nombre non négligeable d'arbres est tombé. Sur l'ensemble des communes concernées, cette avarie a eu pour conséquence de faire chuter une partie de la récolte.

Par ailleurs, à ce jour, la végétation est en avance. Les conditions climatiques à venir préciseront la date de maturité.

COUPS DE SOLEIL

Par endroits, des coups de soleils sont visibles sur fruits. Bien poursuivre la protection à base d'argile ou de talc dans les vergers sensibles.

JEUNES PLANTATIONS

Bien poursuivre l'arrosage des arbres plantés de l'année, les plus sensibles à la sécheresse actuelle. En sol séchant, un arrosage ciblé d'arbres plus âgés permet de maintenir le feuillage.

NOIX NECROSÉES (BACTÉRIOSES ET COLLETOTRICHUM)

Rappel : Les symptômes sont assez répandus sur l'ensemble de la zone.

Des analyses sont en cours pour déterminer l'agent pathogène responsables des symptômes circulaires.

CARPOCAPSE

SITUATION

Au 03 août, en deuxième génération, le modèle adapté au carpocapse de la pomme, prévoit la situation suivante, sur la base des données météo de la station de Chatte :

Nous sommes à 82% d'adultes, 53 % d'œuf et 15 % de larves.

- 20% des œufs au 28 juillet, 80 % au 8 août.
- 20% des larves au 05 août, 80 % au 17 août.

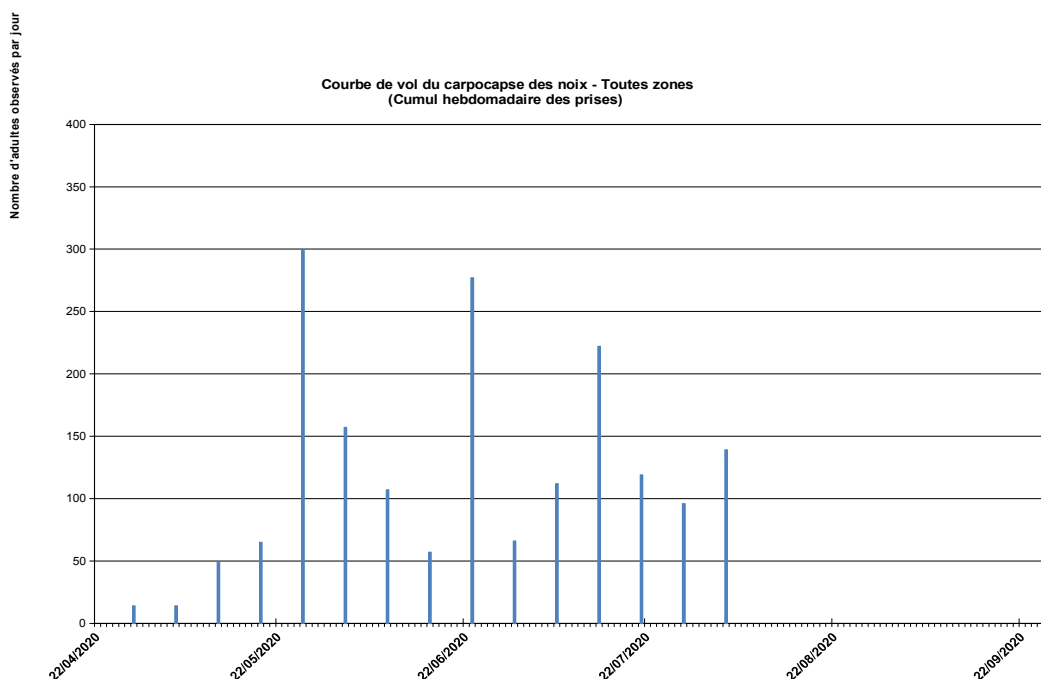
Sommaire

Avaries climatiques/ Avancement de la végétation Coups de soleil Jeunes plantations Noix nécrosées Carpocapse	p.1
Mouche du brou	p.3
Respect des abeilles Pluviométrie/ Irrigation	p.5
SENURA : recherches de parcelles d'expérimentation	p.6

Des dégâts dus à la première génération sont visibles sur de nombreuses parcelles : des différences entre parcelles à forte pression et d'autres à pression plus modérée sont d'ores et déjà constatées. Les différences sur vos vergers vous permettront d'optimiser le pilotage de la lutte à venir.

RÉSEAU DE PIÉGEAGE

Des prises assez soutenues sont relevées sur l'ensemble du réseau. Elles confirment un vol de deuxième génération important.



PRÉCONISATIONS

Dans les situations sans piégeage :

- Dans les parcelles non encore concernées par les traitements contre la mouche du brou ou à très faible pression mouche et en situation de forte pression carpocapse, au vu des prises du réseau, effectuer un traitement larvicide. (Privilégier dans la mesure du possible le virus de la granulose)
- Dans les parcelles concernées par les traitements contre la mouche du brou, leur effet devrait suffire pour contrôler les populations de carpocapses sauf en cas d'utilisation de Synéis appât, Sokalci arbo, Baïkal WP et Décis Trap MB.

Vergers suivis par piégeage :

- Dans les parcelles non encore concernées par les traitements contre la mouche du brou, appliquer une protection larvicide 10 j après dépassement du seuil (6 prises sur 3 relevés consécutifs à 2 jours d'intervalle).
- Dans les parcelles concernées par les traitements contre la mouche du brou, là encore, l'effet de ces derniers devrait suffire pour contrôler les populations de carpocapses, sauf en cas de fin de persistance d'action ou d'utilisation de produits spécifiques mouche.

Rappel techniques alternatives : La confusion sexuelle qui se met en place en début de saison.

Rappel : la pression carpocapse de l'année passée est à prendre en compte pour la décision d'intervention.

Produits utilisables :

Nom de la spécialité commerciale	Matière active	Dose	Persistance d'action	Lessivage	DAR	DRE	ZNT	Nombre d'applications max.	CMR
Coragen	rynaxypyr	0,175 l/ha	15-20 j	50 mm	21 j	6 h	20 m	1	-
Confirm*	tébufénoside	0,6 l/ha	21 j	50 mm	21 j	48 h	5 m	2	-
Imidan 50 WG**	phosmet	1 kg/ha	14 j	25 mm	7 j	24 h	50 m	2	H 361

* : ne pas l'utiliser s'il l'a été en première génération.

** : dose homologuée en carpocapse : 1 kg/ha différente de celle de contre la mouche du brou (1,5 kg/ha). pH optimal de la bouillie : 4,5-5.



Agriculture biologique :

Nom de la spécialité commerciale	Matière active	Dose	Persistance d'action	Lessivage	DAR	DRE	ZNT	Nombre d'applications max.
Carpovirusine 2000 ou Evo 2	virus de la granulose	1 l/ha	10 à 12 j	25 mm	3 j	6 h	5 m	10
Madex pro et Madex Twin	virus de la granulose	0,1 l/ha	8 à 14 j	50 mm	1 j	6 h	5 m	10 pour Madex Pro et 9 pour Madex Twin

Attention : l'efficacité de ces produits est amoindrie avec les fortes chaleurs.

MOUCHE DU BROU

SITUATION GÉNÉRALE

Le vol est continu et en hausse.

Rappel modalités de piégeage : bien penser à renouveler les pièges dès qu'ils sont pleins d'insectes. Dans tous les cas, les changer toutes les 3 semaines et **en cas de fortes pluies**.

Attention : Bien prévoir de suivre les pièges jusqu'à la première décade de septembre au minimum afin de repérer d'éventuelles émergences tardives. Les dégâts à la récolte correspondent à des attaques tardives.

A noter que des prises sont toujours possibles juste après une intervention : il s'agit de nouvelles émergences venant du sol, n'ayant pas été en contact avec le produit.

RÉSEAU DE PIÉGEAGE

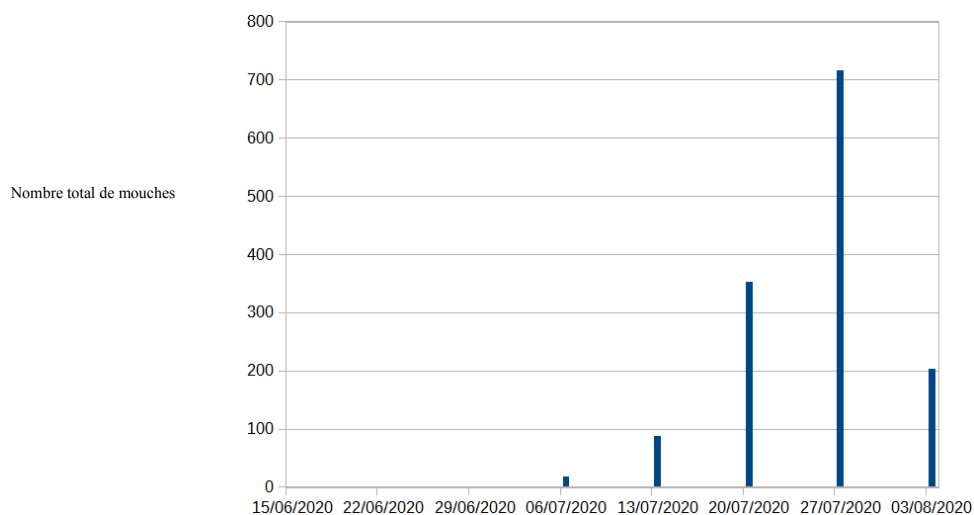
Vous trouverez ci-après la liste hebdomadaire des communes avec des captures éparses :

Commune/zone	Date 1 ^{ère} capture
LA CHARCE	28/07/2020
CHANTESE	27/07/2020
REAUMONT	29/07/2020
ST ANTOINE L ABBAYE zone B	01/08/2020
ST PIERRE DE BRESSIEUX	31/07/2020
ST SIMEON DE BRESSIEUX	03/08/2020
TULLINS zone B	29/07/2020
VEZERONCE CURTIN	03/08/2020

Vous trouverez ci-après le liste hebdomadaire des communes avec vol confirmé :

Commune	Première capture du vol consécutif
ARTHEMONAY	23/07/2020
BEAUREGARD BARET	24/07/2020
CHATEAUNEUF DE GALAURE	23/07/2020
REMUZAT	25/07/2020
GRANGES LES BEAUMONT	06/07/2020
CHAMP SUR DRAC	20/07/2020
CHATONNAY	27/07/2020
COGNIN LES GORGES	03/08/2020
ECLOSE	27/07/2020
SERRE NERPOL	27/07/2020
STE ANNE SUR GERVONDE	23/07/2020
ST APPOLINARD	21/07/2020
STE MARIE D ALLOIX	24/07/2020
LE TOUVET	23/07/2020
VARACIEUX zone A	19/07/2020
VARACIEUX zone B	21/07/2020

COURBE DE VOL SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU DE PIÉGEAGE



Le vol s'intensifie de manière assez nette.

Attention : les résultats de la semaine sont arrêtés au mardi à 12h, ce qui explique qu'ils varient d'un bulletin à l'autre.

PRODUITS UTILISABLES

Nom de la spécialité commerciale	Matière active	Dose	Persistance d'action	Lessivage	DAR	DRE	ZNT	Nombre d'applications max.	Remarques	CMR
Imidan 50 WG*	phosmet	1,5 kg/ha	10-14 j	25 mm	7 j	24 h	50 m	2	Classement T : non mélangeable	H 361
Coragen	rynaxypyr	0,175 l/ha	10 j	50 mm	21 j	6 h	20 m	1	A préférer en pression modérée	-
Success 4 ou Musdo 4**	spinosad	0,2 l/ha	10-14 j		14 j	6 h	50 m	2		-
Synéis appat***	spinosad	1,5 l/ha	7-10 j	5-10 mm	14 j	6 h	5 m	4		-
Sokalci Arbo Baïkal	kaolin : barrière physique	60 kg/ha, puis 60 Kg/ha 10 j après, ensuite 30 kg/ha	20 – 30 j		Non précisé	6 h	5 m	210 kg par saison		-

* Imidan : dose différente de la dose homologuée sur carpocapse. Efficacité liée à l’acidité de l’eau : pH optimal d’utilisation : 4,5-5. Ajouter un acidifiant avant remplissage. Sans acidification, la bouillie est à utiliser idéalement dans l'heure qui suit.

** Success 4 : dérogation 120 j jusqu’au 18 octobre.

*** Syneïs Appat : dérogation 120 j jusqu’au 20 octobre. **Traitement à 30 l de bouillie/ha, localisé assez haut dans l'arbre. Équipement avec une buse à injection d'air à prévoir.**

RESPECT DES ABEILLES

Rappels : les applications sont à effectuer de préférence en toute fin de journée pour limiter au maximum les effets toxiques sur les abeilles. Aucune des substances actives n’est totalement neutre vis à vis des abeilles. Avertir avant tout traitement les détenteurs de ruches voisines de vos arbres traités et si possible les riverains.

PLUVIOMÉTRIE

SITUATION

Station de Chatte (pluies mensuelles cumulées en mm)	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Moyenne 88-2015	94,67	61,56	66,21	56,07	64,09	89,25	97,12	75,99	70,08	76,26
2017-2018	97,5	98,5	130,5	33	128	27	150	86	13	0 au 7 août
2018-2019	132,5	76,5	29,5	91	39,5	112,5	52,5	118	36	0 au 7 août
2019-2020	157	122	31,5	23	57,5	38	81,5	97	20	0 au 5 août

Nous faisons face à une période sèche qui suit un mois de juillet sec qui présente 30 % de la pluviométrie mensuelle normale.

LES RELEVÉS DE SONDES TENSIOMÉTRIQUES

Localisation	Date du relevé	Profondeur	Sonde 1	Sonde 2	Sonde 3	Conclusion	Remarques/ Irrigation
Beaulieu	05 août	25 cm	10	120	62	Réserves en cours d’épuisement	Goutte à goutte
		50 cm	39	26	72	Confort hydrique	
Chatte	05 août	25 cm	13	2	0	Sol saturé	Irrigation : 40 mm le 3 août
		50 cm	0	0	0	Sol saturé	
Saint Pierre de Cherennes	05 août	25 cm	66	21	42	Confort hydrique	Irrigation : 25 mm le 30 juillet
		50 cm	39	19	23	Confort hydrique	

Localisation	Date du relevé	Profondeur	Sonde 1	Sonde 2	Sonde 3	Conclusion	Remarques/ Irrigation
Saint Romans	05 août	25 cm	7	0	239	Sol saturé	Irrigation : 30 mm le 1 ^{er} août
		50 cm	0	11	71	Sol ressuyé	
Tencin	05 août	25 cm	22	2	21	Confort hydrique	Irrigation : 30 mm le 31 juillet. Pluie : 15 mm le 3 août
		50 cm	56	9	45	Réserves en cours d'épuisement	



PRÉCONISATIONS

La plupart des vergers sont en déficit hydrique, sauf bien entendu les situations où les apports d'irrigation sont réguliers. **Attention, l'irrigation devra être maintenue pour assurer le remplissage des cerneaux .**

SENURA : RECHERCHE DE PARCELLES EXPÉRIMENTATION

Dans le cadre, d'une étude réalisée pour le compte du CING, la SENURA recherche des parcelles à observer. Sur ces parcelles, il y aura des observations maladies, des prélèvements pour connaître les calibres (100 Noix) et une récolte manuelle pour connaître les rendements.
Si vous avez une parcelle correspondante , Merci d'appeler le 06 78 33 97 36 ou de faire un email à Anaïs Mansion : amansion@senura.com

Zones	Communes principales	Variété	Classe	Age	Remarques
Zone 1 : plaine de l'Isère	Chatte, Tèche, St Sauveur, La Sone, St Marcellin	Fernor	C'	1998 à 2002	1 parcelle
Zone 3 : Drôme plaine	Hostun, Chatillon St Jean, Peyrin et alentours	Fernor et Franquette pour les 3 classes	B' C' D'	2003 à 2007 1998 à 2002 1983 à 1997 Age similaire à +/- 2 ans	1 parcelles pour chaque variété et pour chaque classe d'âge, soit total de 6 parcelles dans cette zone
Zone 4 : Chambaran Isère	Chevière, Notre Dame de l'Osier, St Appolinard et alentours	Fernor et Franquette	B'	2003 à 2007 Age similaire à +/- 2 ans	1 parcelle pour chaque variété
		Franquette	C'	2000	1 parcelle
Zone 6 : Haut Grésivaudan	Tencin, La Buissière et alentours	Franquette et Fernor	A'	2008 à 2013	1 parcelle pour chaque variété
		Franquette et Fernor	D'	1983 à 1997 Age similaire à +/- 2 ans	1 parcelle pour chaque variété
Zone 7 : Rive Gauche	Izeron, St Romans, le Royans et alentours	Franquette	B'	2003	1 parcelle

PROCHAINS COMITÉS DE RÉDACTION DU BULLETIN

Prévus les mercredi 26 août et mercredi 9 septembre.